

Le Canton de Neuchâtel soutient les activités pour la jeunesse cet été

Après une période prolongée d'isolement et de restrictions, le Canton de Neuchâtel alloue des fonds pour soutenir le travail social hors murs et favoriser l'accès à des activités et à des camps pour les enfants et les jeunes. Le canton souhaite ainsi favoriser la cohésion sociale et encourager les acteurs culturels et sociaux à offrir au plus grand nombre un été à domicile vibrant et positif durant cette période estivale particulière.

Au sortir du semi-confinement lié au Covid-19, le Canton de Neuchâtel a décidé d'allouer une enveloppe de près de 150'000 CHF au soutien d'organismes publics ou privés mettant sur pied des initiatives destinées aux enfants et aux jeunes jusqu'à 25 ans. L'objectif est d'encourager l'animation de l'espace public sur l'ensemble du territoire cantonal et le soutien à l'organisation d'activités de vacances.

Renforcement de la présence directe auprès des jeunes

Le canton a pris la décision de soutenir un renforcement des dispositifs de travail social hors murs, d'éducation de rue, d'animation et de prévention, dans le but d'aller à la rencontre des jeunes là où ils et elles se trouvent, pour les accompagner dans cette période particulière et leur permettre de retrouver un cadre dans leur temps libre.

Soutien pour les camps et activités de vacances à la journée

Cette contribution permettra de soutenir l'organisation de camps et d'activités à la journée en encourageant la mise en œuvre de nouvelles offres, de couvrir d'éventuels frais supplémentaires liés aux mesures sanitaires, de remédier à un probable besoin accru de la part des familles, et d'offrir à des enfants et des jeunes la possibilité de s'évader quelques jours dans un cadre accompagné. Les critères et formulaires de demande pour bénéficier de ces aides peuvent être trouvés sur la page www.ne.ch/dej. Les demandes doivent être transmises au plus tard le 26 juillet 2020.

Catalogue d'activités et camps d'été

Un catalogue de camps et d'activités de vacances à la journée est en préparation et sera disponible prochainement sur la page www.ne.ch/dej. Afin de l'alimenter, la déléguée à la jeunesse invite tous les organismes mettant en œuvre des camps ou des activités de vacances à la journée à s'annoncer auprès d'elle, et cela indépendamment du dépôt d'une demande de subventions.

Subventions pour des activités ponctuelles

Afin de favoriser la rencontre et la mixité sociale dans l'espace public et de compenser partiellement l'annulation des grands événements de l'été, des offres ponctuelles d'activités culturelles et sportives pourront également être soutenues, pour autant qu'elles s'adressent notamment aux enfants et aux jeunes. Cette impulsion vise à encourager l'organisation d'activités ou manifestations gratuites ou très bon marché pour les participant-e-s, se déroulant entre les mois de juin et septembre 2020. Les critères et formulaires de demande

pour bénéficier de ces aides peuvent être trouvés sur la page www.ne.ch/dej. Les demandes doivent être transmises au plus tard le 30 août 2020.

Contacts :

Monika Maire-Hefti, cheffe du Département de l'éducation et de la famille, tél. 032 889 69 00 ;

Sophie Neuhaus, déléguée à la jeunesse du Canton de Neuchâtel, service de protection de l'adulte et de la jeunesse, tél. 032 889 82 46.

Neuchâtel, le 18 juin 2020